

DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD  
ARRONDISSEMENT DE SARTENE  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE LA VILLE DE PORTIVECHJU

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DU CENTRE  
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

N° 2026/03/FI/CCAS

**SEANCE DU 13 AVRIL 2026**

**OBJET : FONCTIONNEMENT INTERNE**

**Elections du Vice-Président et du Vice-Président délégué du Conseil  
d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S)**

L'an deux mille vingt-six, le treize du mois d'avril à 17h30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Portivechju, régulièrement convoqué le neuf du mois d'avril 2026, s'est réuni dans la salle de réunion du Cosec de la Ville de Portivechju – Carrughju Jacky VALLI, sous la présidence de Madame Paule COLONNA-CESARI, membre élue du C.C.A.S..

**Etaient présents :** Jean-Christophe ANGELINI, Didier LORENZINI, Michel GIRASCHI, Paule COLONNA CESARI, Vincent GAMBINI (*arrivé en cours de séance*), Marie-Antoinette FERRACCI (*partie en cours de séance*), Jeanine ZANNINI, Marine ASTUTO, Guy-Marc NICOLAI, Marc-Antoine FILIPPI, Anne TOMASI, Jean LORENZONI, Irène FERRARI, Joaquim GOMES PEREIRA (*arrivé en cours de séance*), Carole SALVINI, Samad EL MOUSSAOUI.

**Absents :** Laetitia MANNONI.

**Secrétaire de séance :** Marianne CIABRINI.

Le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

Le Président soumet au Conseil d'Administration le rapport suivant.

Conformément à l'article L. 123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles disposant que « dès qu'il est constitué, le Conseil d'Administration élit en son sein un Vice-Président » qui le préside en son absence.

Chaque administrateur, qu'il soit élu ou nommé, peut être candidat.

L'élection se fait au scrutin secret à la majorité absolue des suffrages.

L'article L. 123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles prévoit également l'élection d'un vice-Président délégué, chargé des mêmes fonctions en cas d'empêchement du Vice-Président.

Il est donc demandé aux candidat(e)s à ces deux postes de se déclarer.

- Didier LORENZINI se porte candidat à la fonction de Vice-Président.

Il est donc procédé à la désignation du Vice-Président délégué à bulletin secret.

- Paule COLONNA CESARI se porte candidate à la fonction de Vice-Présidente déléguée.

Il est donc procédé à la désignation de la Vice-Présidente déléguée à bulletin secret.

Le Conseil d'Administration,

Oùï le rapport ci-dessus,

Vu la loi relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, en date du 21 février 2022.

Vu l'article L.123-6, R.123-18 et R.123-27 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu la délibération n°26/043/AG du 07 avril 2026 relative à l'élection des membres du Conseil municipal devant siéger au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Vu l'arrêté municipal n° 26/0197/CCAS du 09 avril 2026 relatif à la nomination des personnes qualifiées en qualité de membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Après en avoir délibéré,

## DECIDE



**Article 1** : Didier LORENZINI ayant obtenu la majorité absolue au scrutin secret est élu Vice-Président du Centre Communal d'Action Sociale.

**Article 2** : Paule COLONNA CESARI ayant obtenu la majorité absolue au scrutin secret est élu Vice-Président délégué du Centre Communal d'Action Sociale.


**Article 3** : d'autoriser le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de membres présents	14
Nombre de pouvoirs	0
Nombre de suffrages exprimés	14
Votes : <b>pour</b>	14
dont procurations	
<b>contre</b>	
dont procurations	
<b>abstention</b>	
dont procurations	
unanimité	X

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

 POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME  
Le Président du C.C.A.S.  
  
Jean-Christophe ANGELINI

La Secrétaire de séance,

  
Marianne CIABRINI